



# Journée d'actualité

## Le 15 novembre 2013

### Economie sociale et solidaire et développement territorial

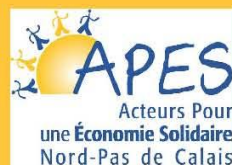
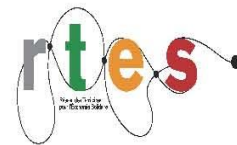


---

**Maison de l'Éducation Permanente**  
**1 Place Georges Lyon**  
**59000 LILLE**  
Métro: République - Beaux Arts

---

CNFFP - INSET DUNKERQUE



## Journée d'actualité :

# Economie sociale et solidaire et développement territorial

Le 15 novembre 2013 à LILLE, Maison de l'Education Permanente

Cette journée propose aux participants d'analyser les apports de l'ESS au développement économique et social des territoires, notamment au regard des réformes territoriales, économiques et sociales qui touchent les collectivités locales. Il s'agit aussi d'identifier les formes de coopérations possibles entre collectivités locales et organisations de l'ESS dans les territoires : comment accompagner les projets d'ESS ? quels sont les démarches et les outils possibles ?

Cette journée est co-organisée par le CNFPT et le RTES, en partenariat avec l'APES et la CRESS Nord-Pas-de-Calais dans le cadre du Mois de l'ESS en Nord-Pas de Calais.

### PUBLIC

Agents des collectivités locales en charge des politiques publiques de développement local (économie, emploi, insertion, culture, environnement...), DGS, réseaux d'acteurs ESS, responsables financiers,...

### OBJECTIFS

- Faire un point d'actualité sur les réformes en cours : présentation de la loi sur l'ESS et sa mise en perspective au regard des réformes territoriales
- Analyser les relations entre entreprises, collectivités locales et territoires au regard de l'économie sociale et solidaire : modes de partenariats et de coopération,...
- Échanger sur les différentes modalités possibles de mise en œuvre d'une politique d'ESS et notamment les contractualisations : SIEG, mandatement, marché public...

### PROGRAMME

**9h00 :** accueil des participants

9h30 – 10h : ouverture des travaux par le CNFPT et le RTES

10 h – 11h15 : actualité nationale de l'ESS et ses enjeux territoriaux

- la prise en compte de l'ESS dans les politiques nationales et locales
- Le rôle des collectivités locales : filières à l'échelle régionale, partenariats, circuits courts...
- Les outils et les leviers

**Intervenants pressentis :** un élu du RTES et un représentant de l'Etat

11h15 – 12h 30 : **débat « la coopération territoriale, moteur de développement de l'ESS »**

**Danièle Demoustier**, socio-économiste à l'université Pierre Mendès France de Grenoble (sous réserve) : la coopération territoriale, levier de développement de l'ESS

et

**Anne-Laure Federici**, déléguée générale du RTES : éclairage sur la dynamique nationale des PTCE (pôles territoriaux de coopération économique)

**12h30 – 14h :** déjeuner sur place

**14h- 16h30 :** Ateliers thématiques

- « Collectivités locales et organisations de l'ESS : quels modes de contractualisations ? »
- « Comment engager et développer une politique locale d'ESS? »

Chacune de ces deux thématiques sera déclinée au sein de deux ateliers « découverte » ou « approfondissement ». Les deux ateliers d'une même thématique débiteront par une présentation commune de 20 minutes. Les participants se répartiront ensuite dans les ateliers selon leurs niveaux de « connaissance » du sujet et leurs éventuels projets.

**16h30-17h :** Restitution des ateliers et mots de conclusion par l'APES et la CRESS.



Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique qui a été régulièrement déclaré conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978. Elles sont utilisées exclusivement par le CNFPT pour assurer le suivi de votre demande d'inscription à un stage, et vous informer le cas échéant sur des actions de formation susceptibles de vous intéresser. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données qui vous concernent, en adressant votre demande au CNFPT.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Pour les agents et élus territoriaux et les membres du RTES, de l'APES, et de la CRESS »

Valorisables dans votre parcours de professionnalisation, les formations sont accessibles **SANS FRAIS D'INSCRIPTION**.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants.

Le déjeuner est organisé collectivement et pris en charge par l'INSET.

### Pour les non territoriaux,

En vertu de l'Article 3 de la délibération n°11/148 du CA du CNFPT du 14 décembre 2011, pour les personnes qui ne relèvent pas de la compétence du CNFPT (agents titulaires de la fonction publique territoriale ou autres agents publics territoriaux), un droit d'inscription de 150 € incluant frais pédagogiques et déjeuner sera demandé.

Le bulletin d'inscription vaut BON DE COMMANDE.

#### **BON DE COMMANDE (POUR LES NON TERRITORIAUX UNIQUEMENT)**

Ce bulletin vaut BON DE COMMANDE.

Le règlement se fera, à réception d'un titre de recettes, par mandat administratif, chèque ou virement bancaire.

**Soit : 150 € x 1 jour = 150 €**

Le désistement d'un stagiaire dans un délai inférieur à 15 jours francs avant la date de début de la session entraîne le paiement intégral des frais de formation.

Date de la commande :

**Signature et cachet  
de l'autorité habilitée**

**Nom et qualité du signataire**

Le CNFPT facilite l'accueil des personnes en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose. Merci de bien vouloir nous faire part, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil en formation.

**Contact inscription :** [denise.sedmak@cnfpt.fr](mailto:denise.sedmak@cnfpt.fr) – Tél 03 28 51 32 13 – Fax 03 28 66 07 72